

PLAN DE FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AGENTS DE SECURITE

Secteur surveillance humaine ou de gardiennage
(Article 4 de l'arrêté du 27 février 2017)

REGLEMENTATION Arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des APS.

Il définit pour chaque activité privée de sécurité relevant du titre 1er du livre VI du code de la sécurité intérieure, le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences, mentionnés à l'article R.625-8 du CSI, nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle. Ce stage doit être réalisé dans les 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

OBJECTIFS Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'APS.

PRÉ REQUIS Etre titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

CONTENU DE LA FORMATION MAC COP-APS

Module : Gestes élémentaires de premiers secours (8 heures - programme INRS MAC SST):

Intervenir face à une situation d'accident

Module : Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures) :

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

Module : Compétences opérationnelles générales 7h

Gérer les conflits : (3 heures 30 dont 2 heures pratique)

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage : (3 heures 30 dont 2 heures pratique)

Module : Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes

Connaître les niveaux de risque associés

Connaître les différents matériels terroristes

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes

Savoir entretenir sa culture de la sécurité

Se protéger soi-même

Protéger

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

Faciliter l'intervention des forces de l'ordre

Sécuriser une zone

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger

Notions de secourisme "tactique"

Alerter les secours

BENEFICIAIRE :

COP-APS / MODALITES ET COUT :

- DUREE : 24h ou moins en fonction des modules désignés ci-contre, déjà suivis dans les 24 mois sur justificatif et à la demande du candidat.

- LIEU : PERSPECTIVES

- COÛT : (non assujetti à la TVA)

- DATES : à définir

(8 stagiaires mini pour l'ouverture d'une session et 12 maxi par stage)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : M. Paul PECKING

MOYENS PEDAGOGIQUES COP-APS :

Matériel secourisme (mannequins, défibrillateur), plan d'intervention.

PC sécurité équipé : appareils émetteurs-récepteurs, PTI, téléphones, système de pointage et d'enregistrement de ronde, système de vidéosurveillance équipé de caméra, centrale intrusion, armoire à clé, main courante électronique, modèles imprimés (registre de sécurité, permis feu, rapport d'anomalie, plan d'évacuation), ordinateurs et tablettes pour examen.

SSI de catégorie A, détecteur d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau, BAES.

Bac à feu écologique, extincteurs (eau, poudre et CO2), extincteurs en coupe.

Gants palpations de sécurité, magnétomètre.

Salle de sport pour situations conflictuelles dégradées.

Arme fictive, engins pyrotechniques.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <https://www.perspectives-formations.fr> à l'onglet agenda, pour retrouver les dates de nos prochaines sessions.